



## Entrevue FO-Solidaires au DASEN lors de la grève du 5 décembre

---

Une délégation du SNUDI-FO (O. Soudé et F. Standaert) et du Solidaires (D. Cotterelle (Education) et un camarade SUD Territoriaux a été reçue par le DASEN, son adjointe, Mme Maire, et le secrétaire Général M. Dècle le 5 décembre à 12 h 00 à l'occasion de la grève pour l'abrogation des rythmes scolaires. La CGT qui avait aussi demandé à être avec FO et SUD n'a pas mandaté de représentant. Le SNUipp-FSU avait indiqué, lors de l'intersyndicale de préparation de la grève du 26 novembre, qu'il ne participerait pas à une telle initiative.

La délégation a martelé qu'elle revendiquait l'abrogation du décret Peillon sur les rythmes scolaires, reprenant, pour Force Ouvrière, quelques-uns des arguments développés dans les différentes instances académiques ou départementales (CTA, CDEN ...).

Le Directeur académique a mis en avant les résultats des évaluations PISA pour défendre la réforme ministérielle.

Les représentants Force Ouvrière ont aussitôt rétorqué que la dégradation des résultats français était liée aux suppressions massives de postes qui ont été réalisées depuis 2008, qui n'ont pas été rétablis depuis que la nouvelle majorité est aux affaires.

Le SNUDI-FO a également insisté sur le nombre important de grévistes lors des journées de grève du 14 novembre et du 5 décembre, dans le département comme partout en France. Il a également déclaré que des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré étaient en grève le 5 décembre, qu'un appel à la grève était en préparation pour les enseignants des classes préparatoires le 9 décembre, que les personnels des universités seraient en grève le 12 décembre.

Le Directeur académique a bien noté la revendication exprimée par les représentants des organisations syndicales présentes, ainsi que les différentes remarques avancées.

A l'issue du 5 décembre, au niveau national, les organisations syndicales vont se réunir les 11 et 17 décembre pour décider des suites de la mobilisation pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires et pour l'abrogation du décret Peillon. Nous vous tiendrons informés.